



Communiqué de presse  
29 avril 2020

## **ENGIE poursuit ses actions de solidarité face à la crise du Covid-19, au travers de 3 initiatives mondiales**

Le monde est confronté aux conséquences exceptionnelles de la crise sanitaire du Covid-19 et des mesures de distanciation sociale et de confinement qu'il a fallu opposer à la pandémie.

Attaché à son rôle social et fidèle à sa raison d'être, ENGIE a décidé de mettre en œuvre 3 dispositifs de solidarité qui bénéficieront à ses salariés, ses petits fournisseurs et à ceux que la crise du Covid-19 touche plus particulièrement, qui viennent s'ajouter aux actions entreprises depuis le début de la crise dans chacun des pays dans lesquels ENGIE est présent.

### **Une couverture sociale pour tous les salariés du Groupe à travers le monde**

Le Groupe a décidé d'accélérer la mise en place d'un niveau de protection sociale minimale pour l'ensemble de ses collaborateurs dans le monde (ENGIE Care) et l'a acté au travers d'une déclaration commune avec les fédérations syndicales internationales. Ce programme avait été évoqué lors de la négociation d'un accord mondial RSE.

Ainsi, le Groupe prendra en charge :

- Les frais d'hospitalisation, à hauteur de 100 % pour le Covid-19 et d'au moins 75 % pour les autres pathologies ;
- Une assurance vie à hauteur de 12 mois de salaire brut ;

Ce dispositif s'appliquera également, jusqu'à la fin de l'année, aux salariés dont l'activité ou le contrat de travail aurait été suspendu en lien avec la crise.

### **Un soutien financier aux petits fournisseurs**

Le Groupe a décidé de mobiliser une enveloppe de 250 millions d'euros pour accélérer le paiement de ses fournisseurs, PME et TPE, et ainsi contribuer à renforcer leur trésorerie en cette période délicate. En France et en Belgique sont concernées les entreprises de moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions d'euros. Dans les autres pays, des critères semblables seront adoptés.

Judith Hartmann, Directrice Financière et membre de la direction collégiale ajoute : « *Fort de ses valeurs de solidarité et de sa liquidité solide, ENGIE a décidé de mettre en œuvre un*



*dispositif de paiement accéléré de l'ensemble de ses fournisseurs TPE & PME. Ainsi, 250 millions d'euros seront dédiés au soutien de la trésorerie de ses partenaires les plus fragiles. Cette mesure bénéficiera à plus de 75 000 entreprises, en France et en Belgique. »*

### **Baisse de la rémunération des dirigeants**

Enfin, les 13 membres du comité exécutif et le président du Conseil d'administration ont décidé d'une baisse immédiate de 15% de leur rémunération pour une période de 2 mois. De plus, les dirigeants du Groupe à travers le monde sont invités à faire un même geste. Les montants ainsi récoltés seront dédiés à des actions de solidarité envers les personnes et les communautés fragilisées par la crise sanitaire et économique.

Claire Waysand, Directrice Générale par intérim a déclaré : *« La crise du Covid-19 exige la mise en place de nouvelles solidarités. A l'échelle du groupe, ENGIE a décidé d'étendre une protection sociale minimale à tous ses salariés, d'assurer la couverture jusqu'à la fin de l'année de ceux dont l'emploi serait suspendu du fait de la crise, et de mobiliser 250 millions d'euros pour accélérer le paiement de ses petits fournisseurs. Le Groupe se montre ainsi fidèle à sa raison d'être, responsable et solidaire. »*

Ces 3 nouvelles mesures s'ajoutent aux actions de solidarité mises en place depuis le début de la pandémie. En France, ENGIE a notamment mis en œuvre un remboursement de deux mois d'abonnement d'électricité pour ses clients les plus fragiles, une mesure de suspension du paiement des factures pour les petites entreprises frappées par la crise avant les ordonnances du gouvernement, et se montre à l'écoute de ses clients, ménages ou entreprises, en difficulté en leur accordant si besoin un étalement de leurs factures, sans frais et sans pénalité. Le Groupe exerce par ailleurs, via sa Fondation, des actions de solidarité dans les territoires en faveur des hôpitaux, des EHPAD et des personnes en grande difficulté.

### **A propos d'ENGIE**

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Pour répondre à l'urgence climatique, notre ambition est de devenir le leader mondial de la transition zéro carbone « as a service » pour nos clients, notamment les entreprises et les collectivités territoriales. Nous nous appuyons sur nos métiers clés (énergies renouvelables, gaz, services) pour proposer des solutions compétitives et sur-mesure.

Avec nos 170 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous formons une communauté d'Imaginative Builders, engagés chaque jour pour un progrès plus harmonieux.

Chiffre d'affaires en 2019 : 60,1 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo Eiris - World 120, Eurozone 120, Europe 120, France 20, CAC 40 Governance).



**Contact presse Groupe ENGIE :**

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35

Courrier électronique : [engiepress@engie.com](mailto:engiepress@engie.com)

 [ENGIEpress](#)

**Contact relations investisseurs :**

Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29

Courrier électronique : [ir@engie.com](mailto:ir@engie.com)